BULLETIN MUNICIPAL DE
LA VILLE DE SARRE-UNION
Décembre 2020

échos et images

Bonnes Fêtes !

Dossier
Les informations pratiques en matière d'urbanisme

Jeunesse
Des formations diplomantes en alternance

Le marché aux puces - 15 août 2020

Le concert du Festival de Fénétrange - 3 octobre 2020

L'hommage à Samuel Paty - 23 octobre 2020

L'assemblée générale du Centre socio-culturel 25 octobre 2020

La cérémonie du 11 - Novembre 2020

animations

Agenda 2021

Sous réserve des conditions sanitaires

JANVIER

21 - Spectacle « Sous la Neige » organisé par la Communauté de Communes d'Alsace Bossue dans la salle de spectacles du Centre socio-culturel.

24 - Culte œcuménique organisé par la paroisse protestante à 10h30. Lieu à définir.

30 - Concert d'hiver de la Société Philharmonique dans la salle de spectacles du Centre socio-culturel à 20h.

FEVRIER

7 - Loto organisé par l'USSU à la Corderie à 14h.

28 - Vide grenier organisé par le club de tennis de table à la Corderie de 7h à 18h.

MARS

7 - Bourse aux vêtements de printemps/été du GIC à la Corderie de 9h à 16h.

12 - Spectacle « Faites des enfants qu'ils disaient… » organisé par la Communauté de Communes d'Alsace Bossue dans la salle de spectacles du Centre socio-culturel

13 - Concours de danse organisé par l'association Clip Tonic à la Corderie à 20h.
- Concert pro patria valeurs de la République organisé par la Philharmonie dans la salle de spectacles du Centre socio-culturel à 20h.

20 - Soirée dansante organisée par les Jeunes Sapeurs Pompiers à la Corderie à 20h.

25 et 26 - Distribution des sacs multiflux dans le hall de la Corderie, le jeudi de 13h30 à 19h et le vendredi de 8h30 à 19h.

AVRIL

11 - Bourse aux affaires d'enfants organisée par l'association Les Bambins de la Sarre à la Corderie.

24 et 25 - Festival de jeux « La Bosse en Jeux » organisé par le GIC à la Corderie, le samedi de 14h à 20h et le dimanche de 10h à 18h.

MAI

8 - Cérémonie du 8-Mai sur la Place de la République.

9 - Repas de la Croix Bleue à la Corderie.

22 - Gala de danse de l'association Clip Tonic à la Corderie à 20h.

29 - Concert de la Fête des Mères de la Philharmonie dans la salle de spectacle du Centre socio-culturel à 20h.

JUIN

5 - Gala de danse de l'association Arizona à la corderie à 20 h.

JUILLET

4 - Marche populaire organisée par le GIC au départ de la Corderie.

Sans oublier le marché hebdomadaire chaque mercredi de 8h à 12h et le marché des saveurs le 3e vendredi du mois de 16h à 19h sur la Place de la République.

Permanences des élus

Depuis le mois de septembre 2020, la municipalité a fait le choix de mettre en place une permanence des élus du conseil municipal plusieurs jours par semaine.

Le but de ces permanences est de faciliter l'échange entre les habitants de Sarre-Union et les adjoints au maire et conseillers municipaux délégués sur divers sujets en lien avec la vie communale. Toute personne peut venir solliciter un représentant du conseil municipal sans avoir à prendre un rendez-vous au préalable.

Un élu du conseil municipal vous accueille en mairie chaque semaine : les lundis, mardis mercredis et jeudis de 16h30 à 18h30, et les samedis de 10h à 12h.

édito

Chères Sarre-Unionnaises,
Chers Sarre-Unionnais,

Habituellement, les derniers jours de l'année sont synonymes de fêtes, de retrouvailles en famille, de joie. Ils sont agrémentés par les marchés de Noël, par les concerts de l'avent, par le traditionnel repas des aînés que nous aimons prendre avec eux, tout particulièrement en cette période symbolique de partage.

Malheureusement, les fêtes de cette fin d'année seront très perturbées et 2020 restera gravée dans nos mémoires par cette crise sanitaire sans précédent qui nous frappe depuis le mois de mars dernier. Le virus a tué plus de 55000 personnes en France et il nous oblige aujourd'hui encore à rester très prudents en respectant les gestes barrières et notamment avec les personnes les plus fragiles.

Nous avons tenu à être à vos côtés durant ces périodes de confinement en téléphonant à nos aînés, en distribuant des masques, des sacs de tri, la lettre d'informations … et je remercie l'ensemble du conseil municipal et du personnel pour leur implication et leur soutien dans ces différentes actions.

Cette période si difficile aura eu quand même des retombées positives. Les entraides spontanées dans les quartiers entre voisins auront tissé des liens et des amitiés nouvelles. C'est une belle leçon d'humanité et une image à retenir en cette période de Noël.

Je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, de bonnes fêtes de fin d'année en espérant que 2021 nous ramène un peu plus de sérénité.

Marc SÉNÉ
Maire de Sarre-Union

échos et images

Bulletin Municipal de Sarre-Union Décembre 2020

Directeur de la publication : Marc Séné
Conception et impression : Imprimerie Scheuer
Dépôt légal : 2ème semestre 2020
ISBN : 978 -2-36329-082-3

Photos : C. Bortoluzzi
Julien Meyer DNA
TV GIC Bouquenom
Associations de Sarre-Union

Afin de mieux vous informer, la commune a lancé depuis la rentrée de septembre 2020, une lettre d'informations électronique. Celle-ci dévoilera l'actualité générale de notre commune ainsi que quelques infos pratiques.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le talon réponse ci-dessous, de le signer et de nous le retourner à la mairie, ou à l'adresse suivante : communication@ville-sarre-union.fr.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA LETTRE D'INFORMATIONS ELECTRONIQUE DE LA COMMUNE DE SARRE-UNION

Je soussigné(e) : ☐ Madame, ☐ Monsieur

Nom …… Prénom……

Adresse : ……

……

Email : ……@……

Demande à être destinataire de la lettre d'informations électronique de la commune de Sarre-Union.

IMPORTANT ! Collecte de données à caractère personnel Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service communication de la mairie de Sarre-Union pour permettre de vous transmettre la lettre d'informations électronique ainsi que toutes les informations utiles. Les données collectées ne seront pas communiquées à des tiers et ne feront l'objet d'aucun échange.
Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée par le règlement général sur la protection des données, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment concernant l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant le service communication de la mairie de Sarre-Union par mail (communication@ville-sarre-union.fr) ou par courrier adressé à la mairie de Sarre-Union, 34 Grand'Rue, BP 80057, 67262 SARRE UNION CEDEX. Elles sont conservées pendant 5 ans maximum*. Pour des demandes complémentaires d'informations ou en cas de problème d'exercice de vos droits, vous pouvez toujours vous adresser à notre délégué à la protection des données auprès du Centre de Gestion du Bas-Rhin: par mail : rgpd@cdg67.fr ou par voie postale ou sur place à l'adresse suivante : Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin à l'attention du DPD, 12 avenue Schuman, CS 70071 67382 LINGOLSHEIM CEDEX. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.
Conformément à l'article 9 du règlement général sur la protection des données (RGPD), merci de bien vouloir nous donner votre consentement afin de pouvoir figurer dans notre fichier des personnes demandant à être destinataires de la lettre d'informations électronique de la commune de Sarre-Union.

Fait à :

Le :

Signature (faire précéder la signature de la mention « bon pour consentement ») :

*Au-delà de 5 ans, si la personne souhaite continuer à bénéficier de l'envoi de la lettre d'informations électronique, un nouveau consentement sera demandé.

Au contact apaisant des animaux

Cet été, le Centre socio-culturel de Sarre-Union a proposé un nouvel atelier parents - enfants aux familles du secteur.

En plus de la découverte du poney, des sorties nature avec la Grange aux Paysages, des ateliers cuisine, des ateliers « cirque en famille », bricolages « do it yourself » qui ont rythmé l'été des familles, quatre ateliers de médiation animale ont adouci le quotidien des familles. Ces derniers ont été extrêmement bien accueillis et très prisés par les parents de jeunes enfants.

Accessibles dès l'âge de deux ans, ces ateliers ont été mis en place suite aux échanges entre les parents et l'animatrice famille de la structure restée en contact avec certains parents pendant et après le confinement du mois de mars. Elle s'est très vite aperçue que les parents avaient besoin de sortir de chez eux et de passer des moments privilégiés avec leurs enfants. Parmi les activités accessibles pour les plus jeunes, la médiation a questionné les parents curieux de découvrir cet atelier.

La première rencontre avec Elsa et Minnie, les deux poneys Shetland de l'association « Il était une fois des hommes et des animaux » a mis tout le monde d'accord. Cette pause dans le quotidien familial au contact apaisant des animaux de Véronique Reiser tombait à point. Deux autres rencontres avec les poneys ont suivi.

Pour finir, parents et enfants ont passé un moment privilégié avec Alfred le pigeon, Plume, Praline et les autres petits rongeurs que les enfants ont pu câliner, brosser et nourrir.

Le plus étonnant est le calme de ces ateliers. Plus les enfants sont calmes, plus les animaux viennent à leur contact provoquant étonnement, rire, impatience parfois ! Tant de choses qui nous avaient manquées pendant le confinement…

Parents et enfants ont passé un moment privilégié au contact des animaux qu'ils ont pu câliner, brosser et nourrir.

Des gelhystations pour une belle action de solidarité

Durant la période de confinement, une dizaine de jeunes âgés de 16 à 25 ans inscrits (avant le déclenchement du confinement lié au COVID-19) dans un dispositif d'insertion « Révèle-toi » développé par la fondation « Apprentis d'Auteuil » en partenariat avec la Mission Locale de Saverne et le Centre socioculturel de Sarre-Union ont participé à une action citoyenne : la fabrication de gelhystations (poteaux distributeurs de gel hydroalcoolique).

Le matériel nécessaire pour la fabrication de ces poteaux a été offert par des commerçants, artisans et entreprises d'Alsace-Bossue. Les constructions réalisées ont ensuite été mises à disposition des commerçants et autres lieux accueillant du public en contrepartie d'un don.

Les dons recueillis ont permis de proposer une animation musicale en juillet dernier dans six structures d'accueil (dans les communes de Herbitzheim, Sarre-Union, Drulingen et Diemeringen) par l'agriculteur-chanteur Elvis Stengel, originaire de la proche Moselle.

L'artiste a partagé avec le public un après-midi convivial où il a chanté de nombreuses chansons en français et en dialecte, accompagné par sa guitare et son orgue de barbarie.

Les résidents des EHPAD d'Alsace-Bossue et des maisons d'accueil ainsi que le personnel soignant se sont montrés ravis de partager ces bons moments en commun.

Les entreprises d'Alsace Bossue et le Lycée Georges Imbert : une collaboration innovante et efficace orientée vers l'apprentissage

L'apprentissage au lycée Georges Imbert : une formation locale, diplômante et des promesses d'embauche

Depuis deux ans maintenant, le lycée Georges Imbert propose deux Bac Pro en alternance : le Bac Pro Maintenance des Equipements Industriels (MEI) et le Bac Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI). Ces nouvelles formations sont le fruit d'un travail partenarial avec les collectivités territoriales locales et les entreprises de l'Alsace Bossue.

Des formations diplômantes en alternance : un réel besoin sur le bassin

Dix entreprises, dans le cadre du **Cercle des Entrepreneurs d'Alsace Bossue**, ont mené une réflexion sur l'emploi dans le territoire et le développement de la compétitivité. Elles se sont alors tournées vers l'Education Nationale afin de pouvoir ouvrir deux formations en alternance. Après de nombreuses réunions avec les représentants du rectorat, du lycée et de la commune, les deux Bac Pro ont pu être ouverts en septembre 2019. A l'issue de la formation, un emploi en CDI sera proposé aux jeunes diplômés. De plus, l'objectif est de pouvoir proposer dès la rentrée 2021 deux formations BTS en alternance pour poursuivre le cursus. Notons que tous les apprentis ont obtenu un diplôme intermédiaire (BEP ou CAP) à l'issue de la première année de formation.

Une organisation concertée

Outre la collaboration inhérente au fonctionnement de l'alternance, le lien entre le lycée et l'entreprise est privilégié et renforcé, ici, à Sarre-Union. En effet, de nombreux cours sont coanimés par les enseignants et les professionnels, soit au lycée, soit dans les entreprises directement. Ainsi, chaque jeune suivra une partie de sa formation au lycée, dans l'entreprise au sein de laquelle il poursuit son apprentissage et au sein des autres entreprises lors des formations. La connaissance des uns et des autres est donc multiple, la palette de compétences étoffée, et chacun a alors une vision plus fine des entreprises du territoire.

Des étudiants salariés, un bénéfice pour la ville

Accueillir des étudiants salariés représente une vraie plus-value pour Sarre-Union : ces derniers ont la possibilité d'être hébergés sur place, notamment parce que la commune leur propose des logements à loyer modéré. De plus, ces jeunes en formation participent à la vie de la commune, en allant au cinéma, au Centre socio-culturel, etc. Par ailleurs, des actions sont organisées en vue du recrutement, animant la vie communale : de la publicité au cinéma, un «Job dating» avec les entreprises, mais surtout une collaboration étroite de ces dernières*.

E. Muszumanski, Directeur Délégué aux formations professionnelles et technologiques
Lycée G IMBERT - Sarre Union
Contact : https://invente-ton-avenir.fr

*BIEBER INDUSTRIE Drulingen– CERENN Sarre Union– FLABEG Sarrewerden– Grands Chais de France Petersbach- JFA LSDH Sarre Union SMI Drulingen – BIEBER Bois Waldhambach– SAREL Scheider Elecrtic Sarre Union-WILHELM construction Keskastel–ZIEMEX Sarre Union

Urbanisme : les règles à respecter

L'urbanisme fait partie des sujets pour lesquels notre sensibilité d'élu local est vive et auxquels nous sommes légitimement très attachés.

Nos décisions en matière de planification s'inscrivent durablement dans notre commune et ce, grâce au document du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui préfigure l'avenir, avec la volonté de trouver les équilibres nécessaires entre le respect de l'environnement, l'aménagement, le cadre de vie et le développement économique de notre commune.

Le PLU revêt une dimension stratégique majeure dans la gestion des sols et est régi par les dispositions du Code de l'Urbanisme. C'est un projet global d'aménagement de la commune.

De nombreux cas de non-respect du Code de l'Urbanisme ont été constatés sur la commune, notamment des infractions aux règles de procédure : défaut de permis de construire, absence de déclaration préalable, non-respect des matériaux prescrits (chaume), hauteur des constructions, etc.

Ces infractions peuvent être établies par tout mode de preuve. Le Code de l'Urbanisme fait obligation au maire de faire usage de ses pouvoirs de police en cas d'infraction ; dans ce cas, la réponse doit être adaptée en fonction des situations constatées. C'est pourquoi la commune préconise en premier lieu la régularisation des déclarations, la remise en état ou la restauration, plutôt que l'action pénale.

Une fois de plus, **il est rappelé que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume d'un bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande. Il en est de même pour la construction de clôtures.**

Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'Urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire. Pour les détails quant aux déclarations nécessaires à déposer, vous trouverez dans l'article suivant, les informations pratiques en matière d'urbanisme.

Ainsi nous encourageons particulièrement tous les propriétaires d'immeubles, bâtis ou non bâtis, à se rapprocher de la mairie, afin de se mettre en règle.

Si vous avez un projet de construction ou de travaux, si vous souhaitez avoir des renseignements sur l'urbanisme ou le PLU, n'hésitez pas à venir à la mairie au préalable.

Informations pratiques en matière d'urbanisme

Avant tout démarrage de travaux et en fonction de la nature de votre projet, une demande d'autorisation devra être déposée dans nos services.

La déclaration préalable de travaux est exigée pour les travaux de faible importance sur une construction existante ou non afin de vérifier que le projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur :

- travaux qui créent entre 5m² et 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et d'une hauteur inférieure ou égale à 12 mètres. Ce seuil de 20 m² est porté à 40 m² pour une adjonction à une construction existante à deux conditions :
  . la construction doit être située dans une zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme
  . la surface de la construction créée ajoutée à la surface existante ne doit pas faire dépasser la surface de plancher de la totalité de la construction de 150 m².
- travaux de clôture (remplacement ou nouvelle installation).
- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (par ex. . remplacement des menuiseries extérieures, création d'ouvertures, Velux, le changement de toiture...).
- installation d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol.
- les châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 m et 4 m.
- travaux changeant la destination d'un bâtiment, (exemple : transformation d'un local commercial en local d'habitation), lorsque celle-ci n'implique pas de travaux extérieurs.

Le permis de construire concerne des travaux plus importants, liés à la construction ou l'aménagement d'une maison individuelle. Celui-ci sera exigé :

• lorsque les travaux envisagés créent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m² ou supérieure à 40 m² (voir paragraphe concernant les déclarations préalables).

• pour la construction d'une maison individuelle ou un bâtiment de plus de 20m².

• lorsque les travaux ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, ou lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (exemple : transformation d'un local commercial en local d'habitation).

• lorsque les travaux portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques, ou se situent dans un secteur sauvegardé.

N.B. : le recours à l'architecte est obligatoire lorsque la surface existante ou la surface créée additionnée à la surface de plancher existante est supérieure à 150m².

Le permis de démolir est exigé pour toute démolition totale ou partielle. Un projet de démolition peut être intégré dans une demande de permis de construire.

La demande de permis d'aménager permet d'aménager une unité foncière en créant des lots avec des espaces communs (voirie...). Il est exigé notamment pour la réalisation de certaines opérations de lotissement.
Une autorisation de travaux est toujours délivrée sous réserve du droit des tiers. Il revient au demandeur de vérifier si son projet respecte les règles du Code Civil (servitudes de vue, de passage...)

Plan Local d'Urbanisme

La Commune de Sarre-Union a approuvé le Plan Local d'Urbanisme le 28 avril 2011. Ce document permet de savoir dans quelle zone est située chaque parcelle et permet de se référer au règlement de constructibilité correspondant à chaque zone. Ce document est public et peut être consulté en mairie ou sur le site : https://posplu.bas-rhin.fr/

Les différents formulaires ainsi que la liste des pièces à joindre à la déclaration de travaux ou à la demande de permis de construire, peuvent être retirés à la mairie ou être téléchargés gratuitement sur le site service-public.fr.

Aide communale à la restauration des façades et à la valorisation du patrimoine bâti

Une aide plafonnée à 7 500,- € par ensemble architectural pourra être attribuée pour les travaux suivants :

- Mise en peinture : 3 euros / m²
- Remplacement de la couverture (toiture) et crépissage : 3,10 € / m²
- Remplacement des ouvrants en bois (paire de fenêtres) : 77,- € / paire
- Remplacement des volets battants en bois (paire de volets) : 77,- € / paire
- 15 % du coût de la réfection des éléments architecturaux en pierre de taille (encadrements de fenêtres et de portes, escalier, chaînage d'angle, corniches, oriels). Ces aides pourront être accordées pour les immeubles construits avant 1900 et situés à l'intérieur du périmètre aidé (document graphique consultable en mairie).

L'aide attribuée pour la restauration des façades, plafonnée à 3 000 euros / demandeur et ne pouvant pas dépasser 20 % du montant des travaux, est étendue à l'ensemble du territoire communal ; son taux sera porté à 4,50 € / m² dans le cas où les travaux de restauration sont étendus au nettoiement des pierres de taille. L'immeuble concerné devra avoir 20 ans d'âge et la subvention pourra être attribuée tous les 10 ans. Ces aides seront accordées pour les façades contiguës au domaine public et / ou visibles du domaine public.

Procédure à suivre :

- Compléter la demande de subvention et la déposer en mairie, accompagnée d'une photo avant travaux, d'un devis et d'un relevé d'identité bancaire.
- Compléter la demande d'autorisation préalable aux travaux (CERFA n° 13703*07 disponible sur le site « Service Public »), dossier à déposer en mairie.

La subvention ne pourra pas être accordée si la demande d'autorisation préalable aux travaux n'a pas été obtenue.

Les demandes de subvention seront classées sans suite si les travaux ne sont pas entrepris dans un délai de 2 ans.

Lancement de l'étude préalable à la création d'un site patrimonial remarquable

Notre commune est dotée d'un patrimoine architectural et paysager remarquable et important. Ses particularités et son histoire présentent un grand intérêt : elle est composée de l'ancien bourg médiéval de Bouquenom avec ses extensions du XXe siècle et de la ville nouvelle de Neusarrewerden (début du XVIIIe siècle).

Cependant, on constate depuis plusieurs années, une désaffection des zones historiques de la commune. Un cercle vicieux s'est mis en place : la diminution de la population en centre-ville entraîne une vacance de logements toujours plus importante et une dégradation des architectures, allant jusqu'à des mises en péril.

Face à cette situation, les élus ont été amenés à engager plusieurs démarches visant à améliorer l'attractivité des deux centres anciens. De nombreuses études ont été menées, dont une étude réalisée en 2019 par deux étudiants dans le cadre de champs Ville de l'École de Chaillot et qui a confirmé l'intérêt patrimonial de la commune. Des actions et des projets sont en cours, afin de soutenir les propriétaires dans leurs projets de rénovation et de favoriser la réappropriation des immeubles et des espaces publics du cœur de la ville. La commune souhaite d'ailleurs s'inscrire dans la démarche « Petites Villes de Demain ».

La mise en place d'un **site patrimonial remarquable** (SPR) fait donc partie d'une politique d'ensemble, menée depuis plusieurs années. Il comporte plusieurs volets.

Le SPR, auquel nous envisageons de lier un Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) permettra de protéger et de mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager, tout en respectant un règlement spécifique pour l'aspect extérieur. La qualité patrimoniale du centre ville sera reconnue scientifiquement et de manière exhaustive.

Il sera un véritable complément à nos outils d'urbanisme, en cohérence avec les politiques de l'habitat, des déplacements, du développement durable, de l'attractivité économique, du commerce, du tourisme et du cadre de vie : rénovation de façades, aménagement des espaces publics, devantures commerciales, publicités et enseignes…

L'étude du SPR et ensuite du PVAP constituera l'occasion de sensibiliser propriétaires et habitants à la valeur de leur patrimoine. Fort de ce constat partagé, le patrimoine et sa préservation seront moins vécus comme des contraintes, mais comme une richesse. Les propriétaires pourront bénéficier d'aides financières accrues, liées notamment à la Loi Malraux, afin de rénover et valoriser leur patrimoine. L'identité patrimoniale de la commune sera améliorée et renforcée.

La consultation s'est déroulée au cours des derniers mois.

Le cahier des charges a été mis au point en lien entre l'Architecte des Bâtiments de France, les services de la DRAC et ceux de la commune. L'avis d'appel public à la concurrence est paru sur le site https://www.marches-securises.fr en date du 14 août 2020 et dans les Dernières Nouvelles d'Alsace le 18 août 2020.

Deux candidatures ont été réceptionnées, émanant d'architectes spécialisés en patrimoine. Une négociation a été menée avec ces deux candidats.

Suite à l'analyse des offres négociées en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'offre du Groupement Sarl d'architecture JCBA, Société Section Urbaine, Société Milochau Gabriel - 22 rue Lafayette à Strasbourg a été retenue par le Conseil municipal en date du 4 novembre 2020.

Des terrains disponibles au lotissement Les Sorbiers

Des terrains constructibles sont disponibles dans le lotissement Les Sorbiers, rue de Bitche à Sarre-Union.

Pour toute information, s'adresser à la Mairie, 34 Grand'Rue, par mail à l'adresse suivante : mairie@ville-sarre-union.fr ou au 03.88.01.14.74.

Bouquenom d'après une carte du début du 18ème siècle

Cette carte tirée d'un « Plan topographique des bans de Bouquenom et Sarwerden » datant de 1715 ne manquera pas d'intéresser les lecteurs du présent bulletin. Elle provient de la Société d'Histoire Régionale des « Amis du Pays d'Albe » (Sarralbe) qui nous l'a offerte en 1987 et que nous remercions bien vivement.

Le document aisément lisible n'a nul besoin de légende explicative. On identifiera facilement la Sarre séparant Bouquenom de Neu-Bouquenom (le Neustadt), le moulin, les huileries, le vignoble comme les chemins menant à Phalsbourg, Sarrewerden ou au ban de Schopert-en…

Jean-Louis WILBERT

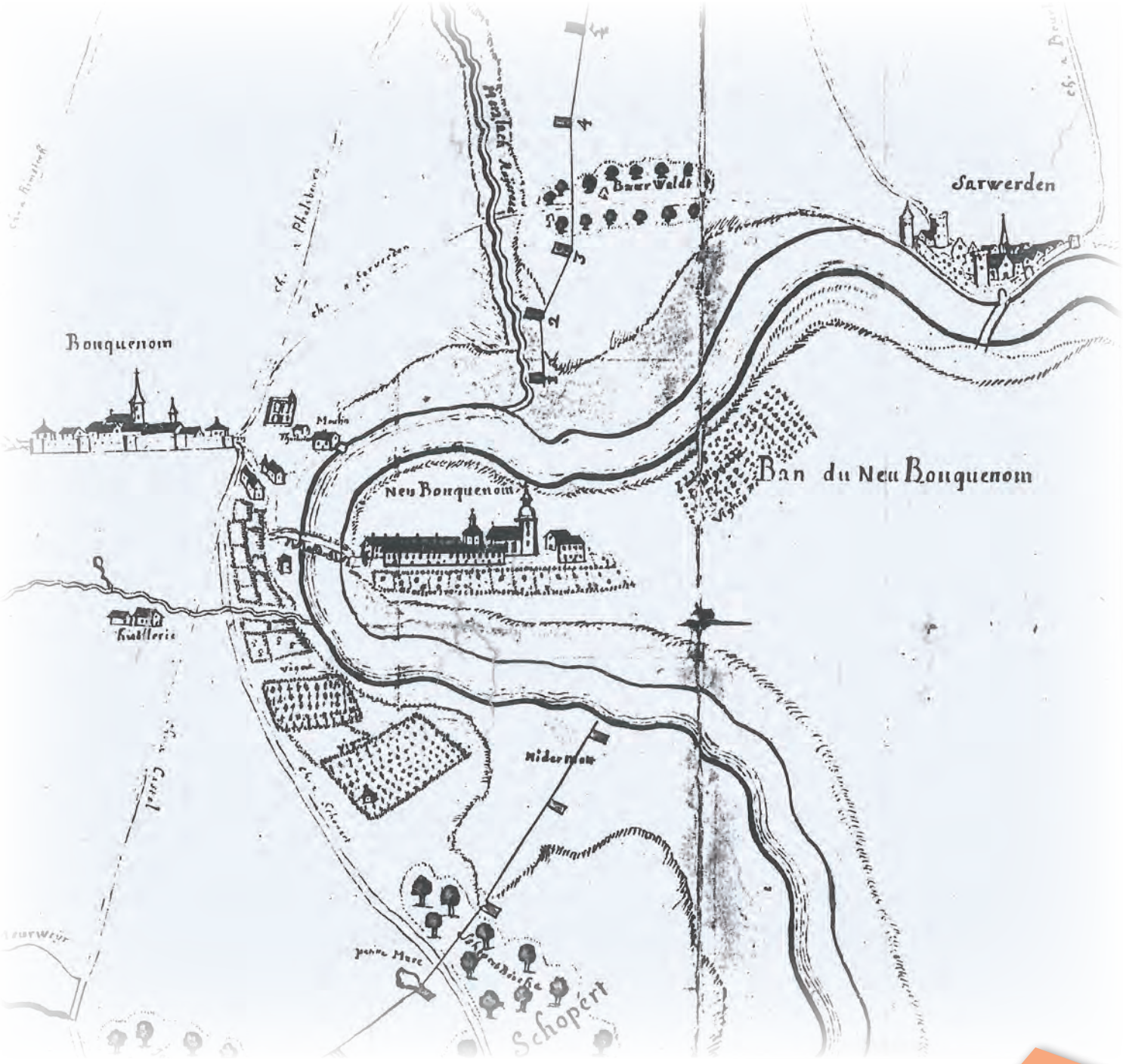

Une année d'activités limitées

Malgré les circonstances liées à la crise sanitaire, les élus ont continué à travailler sur plusieurs projets.

Acquisition de deux tableaux blancs interactifs

Le programme d'amélioration et de modernisation des outils mis à disposition des élèves et des enseignants de l'école élémentaire se poursuit. Quatre tableaux blancs interactifs ont été acquis au cours de cet exercice. Ce sont au total six salles de classe qui sont maintenant équipées.

Création de logements coachés

Les démarches relatives à la création de logements coachés dans l'immeuble 4 rue du Passage sont en cours.
Le Conseil municipal a décidé de confier la maîtrise d'œuvre de ce projet au Groupement Claire Keller (mandataire) / BET Gilbert Jost – Callisto Ingenierie de Wingen-sur-Moder.
Depuis lors, plusieurs réunions de travail ont eu lieu. Le projet a ainsi pu être présenté aux membres du Conseil municipal pour lancer la consultation relative aux travaux.
Il consiste en la création de 6 logements dont un logement accessible aux personnes à mobilité réduite et un logement en colocation. Il sera ainsi possible d'accueillir jusqu'à neuf locataires dans ce bâtiment répondant aux normes BBC.

Des travaux réalisés à l'Unité de Vie...

Ce chantier de restructuration d'une partie de l'aile gauche du rez-de-chaussée vient de s'achever.

Malgré les difficultés liées à la réalisation des travaux en site occupé, ajouté à cela la crise Covid, il a été possible de mener l'opération à son terme tout en appliquant un protocole strict du fait que l'établissement héberge des personnes sensibles et vulnérables. Ainsi, il a été créé un local technique sanitaire et de stockage, et la mise aux normes a été effectuée. Deux chambres avec local douche et sanitaire aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ont été construites avec une douche et un vestiaire individuel ainsi qu'un local sanitaire pour tout public. L'ancienne clôture béton extérieure (ex-gendarmerie) a également été remplacée.

Rappelons que cette opération a fait l'objet d'un marché public dont le montant des travaux est estimé à 122 600 € H.T.

... et au salon de thé de la Grand' rue

Situé au 33, Grand'Rue l'ensemble du rez-de-chaussée et de la cour intérieure sont actuellement en phase de travaux de gros œuvre : modification des existants et reprises en sous-œuvre, décapage et démolition ancien sol, assainissement et dallage rez-de-chaussée dans existant avant fondations sur extension, mise en place de poutres métalliques afin d'assurer la portance intérieure. Des tranchées de fondation seront réalisées dans la cour intérieure afin d'assurer l'extension du local commercial. Dès le gros œuvre terminé, les différents corps de métier pourront prendre possession des locaux aux fins d'habiller l'ensemble et ainsi créer un espace convivial.

Rappelons que cette opération a fait l'objet d'un marché public dont le montant travaux est estimé à 408 300 € H.T. A ce titre, la Commune bénéficie de différentes subventions, à savoir : 252 000 € au titre du Conseil Départemental 67 et 129 500 € dans le cadre de la revalorisation des Centres Bourgs FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire).

Les travaux de voirie réalisés de nuit

Les travaux de la RD 1061, effectués par l'entreprise TRABET, sous maîtrise d'œuvre du Conseil Départemental, ont pris fin au début du mois d'octobre.

Ils ont, durant les quatre nuits de travaux, causé quelques désagréments aux riverains. Nous les remercions pour leur compréhension et leur patience.

Cependant, ces travaux de nuit ont permis la fluidité de la circulation routière et le transit des poids lourd dans la commune, et ont évité d'autres blocages secondaires.

Les marquages au sol en peinture et résine ont été effectués deux à trois semaines plus tard, après ressuyage des matières grasses du nouveau revêtement. Ils ont été exécutés par étapes, et reportés à plusieurs reprises pour cause de météo peu favorable.

Aujourd'hui, cette voie rénovée offre une bande de roulement propre, sans trous ni affaissement de tranchées, pour une conduite plus agréable et améliore le niveau sonore pour bon nombre d'années.

Les premiers chiffrages pour les réfections de voirie, cités dans le bulletin Echos et Images de juillet, sont arrivés en mairie.

Les travaux d'adduction d'eau potable (AEP)

Au vu de la vétusté, le sous-dimensionnement et les ruptures régulières des conduites d'eau potable de la route de Schopperten et de la rue des Jardins (conduites qui alimentent une bonne partie de la ville ainsi que les villages de Schopperten, Harskirchen et Bissert) leur remplacement a été programmé pour 2020 et 2021.

La partie des travaux prévus entre la rue des Jardins et la route de Schopperten, programmée en 2021 a dû être avancée et exécutée avant la pose du revêtement de la RD 1061. Ces travaux se sont déroulés en trois phases, entre le 7 et le 25 septembre, sans coupure de la route départementale.

Le basculement de l'alimentation en eau potable de l'ancienne vers la nouvelle conduite s'est avérée très technique et a demandé des coupures conséquentes selon les secteurs. Également, merci aux usagers pour leur patience et leur compréhension.

- Le renouvellement de la conduite en diamètre 150mm de la route de Schopperten a démarré le 5 octobre et la pose de la conduite principale s'est terminée le 26 octobre.

S'en est suivi une phase de rinçage et de désinfection avant les travaux de branchements individuels. Cette phase de travaux se terminera avant les fêtes de fin d'année.

Pour la sécurisation et le bon avancement des travaux, la route à été barrée pour toute la période. L'entreprise fait de son mieux pour éviter tout désagrément et garantir l'accès des riverains à leurs propriétés.

Des études de sécurisation et de réfection de cette voirie sont en cours et les travaux débuteront après l'hiver.
Enfin, les travaux de remplacement de conduites d'eau potable de la rue des Jardins démarreront en fin février ou en mars 2021.

Les membres de la commission Voirie, Eau/Assainissement, Réseaux, Forêt et toute l'équipe des ateliers municipaux, vous souhaitent, malgré la crise, d'agréables fêtes de fin d'année.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Wendling, sous maîtrise d'œuvre du SDEA

La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue : à votre service au quotidien

Suite aux dernières élections municipales, le nouveau conseil communautaire de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue a été installé le 15 juillet 2020. Il est composé de 66 délégués, maires et adjoints représentant les 45 communes membres. Marc Séné a été réélu à la présidence de votre collectivité ; autour de lui, 5 vice-présidents : **Nicole Oury** (Culture - Enfance - Jeunesse), **Jean-Louis Scheuer** (Économie - Tourisme), **Francis Bach** (Environnement - Patrimoine communautaire - Grands travaux), **Jean-Jacques Wursteisen** (Finances - Ressources Humaines – Ordures ménagères), **Francis Schorung** (Habitat - Urbanisme - Mutualisation - Services aux Habitants) ; ainsi que 11 membres du bureau communautaire.

Pendant la crise sanitaire, les services de la Communauté de Communes restent mobilisés :

- La Maison France Services de Sarre-Union ainsi que son antenne de Drulingen sont vos lieux privilégiés pour trouver diverses permanences autour des services de la santé et du social, de l'enfance, de l'emploi, du logement, des impôts ou du territoire. Nos agents d'accueil sont disponibles pour vous accompagner sur vos démarches administratives en ligne.

- La Maison des Lutins à Diemeringen, **À Petits Pas** à Drulingen, **Les Lucioles** à Rauwiller et **1, 2, 3 Soleil** à Sarre-Union accueillent vos enfants tout au long de l'année.

Le Relais Parents Assistants Maternels et le **Lieu d'Accueil Enfants-Parents** sont accessibles pour les assistants maternels et les familles.

- La Déchèterie de Thal-Drulingen est accessible :

Horaires d'hiver (jusqu'au 31 mars 2021) : le lundi de 13h à 16h45, le mercredi de 9h à 11h45, le vendredi de 9h à 11h45 et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h45.

Horaires d'été (à partir du 1er avril) : le lundi de 13h à 17h45, le mercredi de 8h à 11h45 et de 13h à 16h45, le jeudi de 14h à 18h45, le vendredi de 8h à 11h45 et le samedi de 8h à 11h45 et de 13h à 17h45.

Plus d'informations sur **www.alsace-bossue.fr**

Les permanences d'accès au droit

Conseil Juridique Gratuit

Des consultations juridiques gratuites assurées par un avocat, organisées en partenariat avec le Comité Départemental d'Accès au Droit auront lieu **les premiers lundis du mois, uniquement sur rendez-vous** (Tél. : 03.88.01.14.74) à la mairie de Sarre-Union entre **18 heures et 20 heures.**

La prochaine permanence se tiendra **le 4 janvier 2021.**

Comment régler vos factures d'électricité

AVIS AUX USAGERS

Pour faciliter le paiement de vos factures, la RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ de SARRE-UNION vous propose d'opter pour

- le prélèvement bancaire
- la mensualisation de vos règlements
- le règlement par INTERNET.

ENERGIES & SERVICES
REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE
SARRE-UNION

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au guichet d'ENERGIES & SERVICES
10 Chemin de la Sarre - 67260 SARRE-UNION
03.88.00.13.71
03.88.00.39.88
regie@electricite-sarre-union.fr

L'aide aux aidants en Alsace Bossue

Vivre chez soi le plus longtemps possible est le souhait de la plupart des personnes âgées.

Si trois quarts des personnes dépendantes vivent à domicile, c'est le plus souvent grâce à l'implication de leur famille ou de leur entourage proche. Seulement, aider quotidiennement une personne en perte d'autonomie peut devenir source d'épuisement physique et psychique. L'aide aux aidants est un élément central du soutien à domicile de la personne âgée. Différents soutiens sont proposés aux aidants en Alsace Bossue :

Le groupe de discussion pour les aidants des personnes en perte d'autonomie : la BABBELSTUB

Parce qu'il est important de ne pas rester isolé, de ne pas rester seul face à ses interrogations, le Centre socioculturel de Sarre-Union a mis en place la Babbelstub, groupe de discussion à destination des aidants de personnes en perte d'autonomie, qui offre un espace de soutien et d'écoute où les aidants vont se rencontrer et partager leur expérience. Animées par Laëtitia Grimaldi, psychologue, les rencontres ont lieu une fois par mois, tout au long de l'année.

Centre socio-culturel de Sarre-Union

Contact : Caroline Bieber,
Coordinatrice Séniors
03 88 00 22 15 ou 07 63 24 33 23

Plateforme d'accompagnement et de répit Le Trèfle

La plateforme d'accompagnement et de répit « Le Trèfle » de l'hôpital de Bischwiller, intervient aussi sur le territoire de l'Alsace Bossue pour apporter un soutien aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie.

Elle propose de l'information pour aider les proches à faire face à la prise en charge de la personne en perte d'autonomie, en aidant à mieux comprendre la maladie et son impact. Elle apporte de l'écoute, du soutien aux aidants, et propose des solutions de répit pour donner du temps libre au proche, lui permettant de vaquer à ses occupations, de prendre soin de sa santé et de se reposer. L'objectif est de prévenir le risque d'épuisement et de diminuer le stress et l'anxiété des aidants.

Le Trèfle H D C B Plateforme d'Accompagnement et de Répit

Plateforme d'accompagnement et de répit Le Trèfle :
03 88 80 22 22 ou 06 72 01 76 82

Le Bureau d'Accompagnement Individualisé des Aidants (BAIA)

Le CIDFF67 a mis en place le Bureau d'Accompagnement Individualisé des Aidants (BAIA), et propose un accompagnement individuel et de proximité, aux personnes qui aident un proche en situation de dépendance, de handicap ou de maladie. L'aidant peut contacter le CIDFF pour toute question relative aux droits des aidants (statut, congé...) ; aux aides et relais dont vous pouvez bénéficier (APA, MDPH, accueil de jour…) et une aide à la rédaction des dossiers ; aux dispositifs juridiques (tutelle, curatelle, habilitation familiale…) ; à la situation professionnelle de l'aidant ; aux conflits intrafamiliaux liées à la relation d'aide apporté à son proche.
Permanences : toutes les 2 semaines au Centre socio-culturel de Sarre-Union, sur RDV.
Visites à domicile si besoin.

CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles Bas-Rhin

Bureau d'Accompagnement Individualisé des Aidants (BAIA) – CIDFF du Bas-Rhin
Ilona Staerle 07 66 85 95 03 ou 03 88 32 03 22 (choix2)

Alsace Bossue Athlétisme : une activité en veille

Notre saison a démarré le 1er septembre 2019 et s'est terminée le 31 août 2020.

Notre plus grande satisfaction a été l'organisation du 18ème cross de Sarre-Union le 11 novembre 2019 qui a drainé plus de 400 participants avec beaucoup de jeunes pousses originaires des écoles de Sarre-Union et environs. Un grand merci à Nicolas Bucher pour son implication.

Nous avons pu participer à quelques compétitions en salle et cross avant d'avoir été «freinés» par la Covid. Les entrainements ont repris fin juin et nous avons participé aux rares compétitions organisées par notre fédération.

La rentrée a bien démarré avec l'espoir d'entamer une nouvelle saison et de nous retrouver tous aux entrainements et compétitions.

La situation sanitaire en a décidé autrement et nous voilà à nouveau contraints de mettre notre activité en veille…

Nos assemblées générales ont été reportées ou faites en visioconférence avec vote électronique ce qui limite la convivialité et les échanges autour du pot de l'amitié.

Les entrainements auront lieu les mercredis et vendredis de 17h15 à 19h dès que les restrictions sanitaires seront levées.

Ayant dû annuler notre cross du 11 novembre 2020, rendez vous est pris en 2021.

Nous souhaitons une bonne saison à tous, protégez-vous et nous nous retrouverons bientôt sur la piste.

Contact : Suzanne Greiner
http://alsacebossueathletisme.blog4ever.com
https://www.facebook.com/groups/alsacebossueathletisme/?ref=bookmarks
06 04 48 12 29 ou 06 42 48 24 84

Le cross du 11 novembre 2020 a dû être annulé. Rendez-vous est pris en 2021

Rucher de Sarre-Union : une bonne récolte malgré une année difficile

Au courant de l'année 2020, il ne s'est rien passé à cause de la pandémie. Dès les premiers vols des abeilles, nous avons été confinés. De ce fait il n'y a plus eu ni réunions ni travaux collectifs ou cours au rucher école. Après le déconfinement, la saison des fleurs se terminait et commençaient les transhumances ici vers les acacias, là vers les châtaigniers et pour quelques-uns d'entre nous vers les sapins des Vosges.

Pourtant les abeilles ont « honnêtement travaillé » et certaines récoltes de miel ont été bonnes, en tout cas bien meilleures qu'en 2019. Nos soucis restent toujours les mêmes : le bol alimentaire des abeilles se rétrécit, il y a de moins en moins de fleurs, d'arbres et de haies qui produisent l'essentiel de la nourriture pour nos abeilles et par conséquent leur miel est moins abondant. Il faudrait replanter d'urgence, soit des fleurs mellifères ou des arbres fruitiers.

Jean-Claude SCHMITT, président
03 88 00 83 51
Jcl.schmitt@wanadoo.fr

Association Arizona : un nouveau cours de danse Fitness

L'association Arizona a bien commencé la saison avec des cours dispensés les samedis avec un effectif limité afin de respecter la distanciation. Quel plaisir de retrouver nos élèves et nos activités de danse, et surtout d'échanger à nouveau entres animatrices !

Notre effectif comporte principalement des danseuses mais également un danseur, âgés de de 7 à 18 ans. Les groupes sont formés par tranche d'âge et sont répartis en sept cours dispensés par différentes animatrices : Samantha, Karen, Clara, Mathilde Marcelle et Pascale.

« Topaze » est notre groupe d'adultes qui s'entraine en toute autonomie. Il crée des chorégraphies et recherche les costumes de scène en respectant les thèmes choisis par les animatrices. La plupart des danseuses sont dans l'association depuis leur plus jeune âge. Elles y sont tellement attachées qu'elles y sont pour certaines depuis presque 30 ans ! Une belle preuve de passion et de fidélité !

Horaires des cours (répartis dans 2 salles) :

9h30 : Groupe « Lazulite »
11h : Groupe « Opaline »
11h30 : Groupe « Lolite »
12h30 : Groupes « Amazonite » et « Topaze »
14h : Groupe « Serpentine »
(Il reste deux places ; âge requis : 13 ans)
15h30 : Groupe « Inamori »
17h : Groupe « Aventurine »

Un tout nouveau cours de danse Fitness pour ados et adultes, dispensé par notre nouvelle animatrice Murielle, est également proposé les mercredis soir à 20h en salle 1. Tarif : 30 euros le trimestre.

arizona.danse2@gmail.com
ou 06.77.91.59.64. (par SMS uniquement)

Le groupe OPALINE avec Samantha, Marcelle, Pascale et Karen

Onze randonnées organisées cette année par le Club Vosgien

Après une interruption au mois de mars en raison du confinement, le Club Vosgien de Sarre-Union a repris ses activités de randonnées et d'entretien des sentiers. Onze randonnées ont ainsi pu être réalisées du 17 juin au 28 octobre 2020. L'activité a malheureusement été interrompue par le second confinement, certainement jusqu'en 2021. Le point fort de ces randonnées fut celle du 22 juillet organisée dans la région de Baerenthal avec le renfort d'une dizaine de touristes régionaux.

Contact : Eric LANZ
03 88 00 22 28

Le club vosgien lors de la randonnée du 22 juillet 2020 à Baerenthal

Le pétanque club la Boule d'Or

Le pétanque club La Boule d'Or espère pouvoir reprendre son activité

En raison de la crise sanitaire, le pétanque club « La Boule d'Or » est malheureusement dans l'impossibilité de fixer le programme des tournois pour l'année à venir, à l'instar de nombreuses autres associations. Dès que les conditions seront réunies, nous établirons l'agenda pour l'année 2021.

En attendant, tenez bon et portez-vous bien !

Contact : Camille BECKER, président.
03 88 00 26 31

Groupement d'Intérêts Culturels : les œuvres de Noël visibles sur Internet

En raison de la pandémie, le GIC a vécu une année compliquée. Presque la totalité des événements prévus ont dû être annulés, sauf « L'art sous les tilleuls » au mois d'août et la marche populaire revisitée en « Marche pour tous » au mois de juin.

Nous avions prévu un « Merveilleux Noël en forêt », il n'en sera malheureusement rien. Le Covid a eu raison de nos festivités. Les membres des ateliers ont réalisé de superbes œuvres sur ce thème que vous ne pourrez hélas pas découvrir comme les années précédentes. Certaines seront néanmoins visibles sous forme de galerie virtuelle à partir du 1er décembre sur notre site www.gic67.fr et notre page Facebook Gic Sarre Union. Nous souhaitons à tous nos membres, amis et à tous les habitants de Sarre-Union d'apprécier ce cadeau offert par le GIC en attendant de se retrouver dans nos ateliers ou lors d'un prochain rendez-vous : stages d'aquarelle, stages de rénovation de meubles, initiation à la numismatique, initiation aux gestes qui sauvent (dates et infos sur notre site Internet).

Au mois d'août, l'Art sous les Tilleuls a une nouvelle fois connu un franc succès

Contact : Groupement d'Intérêts Culturel, 1 rue de l'École, 67260 Sarre-Union
www.gic67.fr 03 88 00 33 03

L'UNIAT, une alliée de proximité

L'UNIAT est une association très utile et vient en aide à toutes les personnes dans le domaine social : notamment la retraite, les accidents du travail, les maladies professionnelles, le veuvage, les impôts, l'aide ménagère, etc.

Les conseillers informent les adhérents sur leurs droits et remplissent tous les formulaires et les transmettent directement aux caisses. Le service d'une grande qualité est très apprécié par les adhérents.

Combattre les injustices, dénoncer les inégalités et revendiquer des améliorations pour les membres font également partie de la mission de L'UNIAT. Dans le cadre de cette activité, elle intervient auprès des partenaires, des ministères et du Président de la République.

Sa force : 40 000 adhérents sont répartis en Alsace – Moselle et près de 400 bénévoles participent au fonctionnement.

Contrairement aux idées reçus on n'a pas besoin d'être invalide pour être à L'UNIAT, chaque personne peut y adhérer quels que soient son âge, sa situation ou son domicile. Des permanences sont également tenues dans différents villages et villes de Moselle et d'Alsace.

L'UNIAT vous intéresse ?

Alors rejoignez-nous !

http://uniat.fr 03 87 98 40 14
Secrétariat à Sarreguemines, 21-23 rue Chamborrand, ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 8h à 12h sans rendez-vous.
Président : M. Gaston Ramm / Présidente de section de Sarre-Union : Colette Hamel 03 88 00 21 27

Judo Club : sport et citoyenneté sur le tatami

Le Judo Club de Sarre-Union est un club à vocation sportive de loisir et de compétition. Il se donne pour mission de démocratiser la pratique du Judo pour la santé ainsi que la promotion des valeurs éducatives attachées à la pratique de sa discipline. Le club recherche tout autant, pour ses membres, à développer les principes de citoyenneté et la formation individuelle.

En cette période de pandémie, le club s'efforce à mettre en application dans le dojo* le protocole sanitaire très strict de la fédération de judo, ainsi que le protocole mis en place par la municipalité dans l'ensemble du complexe sportif.

Le club remercie la municipalité pour son soutien (mise à disposition gratuite du produit et du matériel de désinfection du tatami).

* Dojo : en français lieu où l'on étudie la voie, c'est pour cette raison que, pour un judoka, ce lieu est plus qu'une simple salle d'entrainement.

Contact : Emile Korn, président
6 rue Altmatt - 67260 Sarre-Union
emile.korn@orange.fr
03 88 00 28 26 / 06 38 26 03 98

USSU : de bons résultats sportifs malgré une saison compliquée

La saison 2019/2020 s'est terminée prématurément en raison de la crise sanitaire ce qui a obligé l'US Sarre Union, à suspendre ses activités de fin de saison. Rappelons les bons résultats, tant au niveau des séniors que des jeunes. En National 3, les bleus terminent 2e, en Régional 2 ils obtiennent une belle place en milieu de tableau. Les séniors féminines ratent la montée en Régional 1 de peu.

Au niveau des jeunes, notons une stabilité de l'effectif, des résultats satisfaisants pour toutes les catégories. Toutefois, le niveau dans lequel évolue l'ensemble des équipes doit être amélioré.

Pour la nouvelle saison, un nouveau chapitre de l'USSU est à écrire avec l'arrivée de Sébastien Meyer comme entraîneur, le renouvellement du groupe de joueurs, tant en équipe fanion qu'en Régional 2. La création d'une équipe 3, la consolidation des effectifs en formation sont des signes positifs.

La section féminine maintient son équipe senior en Régional 2. Une équipe 2 ainsi qu'une équipe U18 complètent l'ensemble. En préformation masculin ou féminin, le nombre de licenciés est largement insuffisant et fragilise la section pour les prochaines années.

Les compétitions ont démarré durant l'été, en respectant les règles sanitaires en vigueur. Depuis octobre, les dirigeants, tout heureux d'avoir pu organiser le stage d'automne en partenariat avec la société Continental, ainsi que les joueurs sont à nouveau dans l'expectative.

Les conséquences financières sont énormes. Les recettes sont en baisse à la buvette, au buffet lors des rencontres, et de nombreuses manifestations ont été annulées (14 juillet, lotos d'automne et de février, soirée Beaujolais, ensachage au centre E. Leclerc…). Les dirigeants font preuve d'imagination en lançant avec succès l'opération Couscous en novembre.

Aussi, pour le vendredi 15 janvier 2021, l'USSU propose une opération choucroute royale. Les réservations sont ouvertes auprès de Charlot Hamm (Agence MMA) ou à la boucherie Gangloff de Sarre Union.

En espérant que le sport retrouve ses droits en toute sécurité. Bonnes fêtes de fin d'année à tous ! Plus que jamais, prenez soin de vous. À bientôt.

U.S.S.U.
rue des bleuets 67260 Sarre-Union
https://ussu.footeo.com

Sébastien Meyer, entraîneur de l'US Sarre Union

Le Basket Club Alsace Bossue (BCAB) saison 2020-2021

L'association évolue à Sarre-Union, au gymnase de la Corderie et à Diemeringen, au gymnase intercommunal.

Le BCAB a engagé cette saison **5 équipes dans le championnat départemental** du Bas-Rhin :

1 équipe seniors Féminines (D2) : Entraînement à Sarre-Union tous les mardis de 19h30 à 22h et tous les jeudis de 19h30 à 22h.

1 équipe seniors Masculins (D5) : Entraînement à Sarre-Union tous les mercredis de 19h30 à 22h et à Diemeringen tous les vendredis de 20h à 22h.

1 équipe Cadets en D2 : Entraînement à Sarre-Union tous les mardis de 17h45 à 19h30 et à Diemeringen tous les vendredis de 20h à 22h.

1 équipe Benjamins (entente avec Keskastel) : Entraînement à Diemeringen tous les vendredis de 18h à 19h30 et tous les vendredis de 18h15 à 19h45.

1 équipe Poussins mixtes : Entraînement à Sarre-Union tous les lundis de 17h15 à 18h45.

Equipes non engagées en championnat :

1 équipe mimi-poussins mixte : Entraînement à Sarre-Union tous les mardis de 18h à 19h30.

1 équipe mimi-poussins mixte : Entraînement à Diemeringen tous les lundis ou jeudi de 17h à 19h.

Contacts : Stéphanie REEB (secrétaire)
06 83 73 08 04 stephanie.reeb04@gmail.com
BCAB

L'équipe des U11 lors de leur open en septembre 2020

Club de tennis de table : une année placée sous le signe du renouveau

La saison 2020-2021 a repris pour les pongistes locaux en septembre dernier. Elle est placée sous le signe du renouveau et de la reconstruction, quatre équipes défendant les couleurs du club local.

Après cinq années au plus haut niveau régional, à la suite du départ de plusieurs joueurs cadres de l'équipe fanion, l'équipe 1 évolue désormais en GE3 (trois niveaux en dessous de celui où elle évoluait), l'équipe 2 en GE4, l'équipe 3 en GE5 et l'équipe 4 en GE7.

Le début de saison est prometteur pour tous. En trois journées, l'équipe première enregistre deux victoires et un match nul, se classant juste derrière le leader, Forbach.

Notons le bon parcours de l'équipe 2 qui est la surprise de ce début de championnat avec deux victoires et une défaite. Notons aussi les bonnes dispositions de Tom Larue-Petitkoffer qui termine en deuxième position lors du premier tour des critériums fédéraux.

La crise sanitaire a interrompu le championnat, comme en mars dernier, et les entrainements sont pour le moment à l'arrêt.

Le club de Sarre-Union recrute à tout âge et tout au long de l'année que ce soit pour les loisirs ou la compétition, les féminines étant également les bienvenues.

Les entrainements ont lieu à la corderie pour les jeunes, les mardis et jeudis de 17h30 à 19h.

Les mercredis de 14h à 16h : séances de baby ping et séances axées sur l'individualisation, sous la houlette d'Eric Messemer, entraineur diplômé d'état.

Les lundis de 19h à 21h : entrainement libre pour les adultes et loisirs,

Les mardis et jeudis de 19h à 21h : entrainement pour les compétiteurs.

L'important est que chacun(e) trouve son compte. L'association a de nombreux projets pour l'avenir et mise surtout sur la formation des jeunes. En cette période de pandémie, gardons l'espoir et la force d'entrevoir des jours meilleurs !

Contact : Eric MESSEMER, président
emessemer@vialis.net
06 18 42 69 91

état civil

DÉCÈS

AKÇIL Mehmet (70 ans)	15/08/2020
WANNER Alvine veuve FAUSSER (99 ans)	15/08/2020
WETZEL Marie veuve DELLINGER (71 ans)	27/08/2020
EBERHARDT Henri (90 ans)	29/08/2020
BACH Guy (67 ans)	31/08/2020
SCHEIDHAUER Lilly veuve ERCKER (76 ans)	13/09/2020
BURR Bernard (78 ans)	16/09/2020
HENNE Paul (76 ans)	23/10/2020
FRANCK Gérard (84 ans)	02/11/2020
FERRY Simone veuve CHARLY (89 ans)	18/11/2020
HOLDERBACH Ernest (81 ans)	25/11/2020

NAISSANCES

GODFRIN ANDREU Maïlo	29/07/2020
KAPFER Karl	15/08/2020
ERDOGAN Nilay	20/08/2020
LECOMPTE Basil	29/08/2020
GANTZ Djulyan	09/09/2020
SOUKRAT Kamil	14/09/2020
BRUDER REMMY Owen	22/09/2020
NEFFATI Wael	17/10/2020
HASER Emma	22/10/2020
BEN HMID Ilyes	16/11/2020

MARIAGES

RIMBERT Olivier et NEUBUR Coralie	05/09/2020
JUNG Daniel et BARILARO Stéphanie	12/09/2020
ÇIL Ömer et OZTÜRK Tugce	03/10/2020

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

Pays de Sarre Union

4 rue du Maréchal Foch - 67260 Sarre Union

Tél. : 03 88 49 97 20 – Courriel : 01650@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM VIE SAM, entreprises régies par le Code des assurances. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € – RCS Paris 421713892 12 rue Gaillon 75107 Paris Cedex 02.

adresses utiles

MAIRIE
Tél : 03.88.01.14.74
Fax : 03.88.00.28.15
Email : mairie@ville-sarre-union.fr
Site Internet : www.sarre-union.fr

ATELIERS MUNICIPAUX
Chemin de la Sarre

ENERGIE & SERVICES
Régie Municipale d'Électricité
10, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00. 13.71
Fax : 03.88.00.39.88
Email : regie@electricite-sarre-union.fr

GENDARMERIE
6, rue Vincent d'Indy
Tél : 03.88.00.10.20
Fax : 03.88.01.17.05

RECRUTEMENT GENDARMERIE
Point d'information au Centre Socio-Culturel tous les 2e jeudis du mois de 11h à 12h

EHPAD MAISON DE RETRAITE
23, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.01.13.13
Fax : 03.88.00.35.77

CENTRE DE SECOURS
11, rue Vincent d'Indy - Tél. : 18

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN - CENTRE TECHNIQUE
3, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.68.33.82.20

LA POSTE
2, rue de la Gare - Tél : 36 31

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
18, Grand'Rue - Tél : 03.88.01.15.30

GAZ DE FRANCE – SARREBOURG
Service dépannage : 0810 433 068

EAU & ASSAINISSEMENT (SDEA)
Service dépannage : 03.88.19.97.09

CENTRE SOCIO-CULTUREL
26 b, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.22.15

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES
GROUPE SCOLAIRE :
Tél. 03.88.00.11.43
COLLÈGE PIERRE CLAUDE :
Tél. 03.88.00.10.25
LYCÉE GEORGES IMBERT :
Tél. 03.88.00.39.00

AVOCATS
- SCHNITZLER Nadine
2, rue du Chalet
Tél : 03.88.01.35.05 - Fax : 03.88.91.63.40
- SCHWAB Muriel
1, rue Max Karcher - Tél : 03 88 00 24 90

SAGE FEMME
- LORETTE-BRUCKER Christine
18, rue des Romains
Tél : 06.79.75.99.66

PSYCHOLOGUE
- BLAIND Henri
3 rue de l'Ecole - Tél : 03.88.00.06.87
Port : 06.80.96.54.02 - Sur RDV

MEDECINS
- Drs MOOG Stéphanie et NIEDERGANG Gilles
20, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.00.11.60
- Dr PAIS Adrian
2, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.10.84
- Drs HAUSS Patrick, HAUSS Laurence
5 b, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.11.20

CABINET DE RADIOLOGIE, D'ECHOGRAPHIE ET SCANNER
- Drs DESPORTES, OBRECHT, MILOSESCU & SOBCZYK
48, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.11.86

DENTISTES
- Dr KOEHL Christian
5 b, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.20.40
- Dr TEOFANESCU Lucian
2, rue Max Karcher – Tél : 03.88.00.12.86

OPHTALMOLOGISTE
- Dr WAGNER Jean-Bernard
10, rue du Maréchal Foch
Tél. 03.88.00.18.73

PHARMACIES
- Pharmacie St Georges
1, rue de Phalsbourg – Tél : 03.88.00.12.90
- Pharmacie du Lion
23 a, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.12.01

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES
- JANES Evelyne
44, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.01.29.27
- JUNGKER Christophe
3, rue des Romains - Tél. : 03.88.01.19.51
- LOHSTAETTER Elodie
6 rue Walter Schmitt - Tél : 03.88.01.39.66
- BAUER Jonathan
22b rue de Bitche - Tél : 06.32.03.40.78
- KAZMIERCZAK Kamil
10 rue de Verdun - Tél : 06.65.54.68.39

INFIRMIERS
- CABINET INFIRMIER
22 A, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.11.93
- CABINET INFIRMIER :
7, rue de Phalsbourg
Vanessa BENDER, Tél. 06.06.54.87.51
Nathalie HAUTH, 06.95.40.63.60
Jessica KOUAKOU, Tél. 06.26.71.50.72
Virginie SCHEIDECKER, Tél. 06.10.78.37.27
Christine SCHMITT Tél : 06.71.55.98.85
Audrey LERIN, Tél. 06.36.93.16.49
Émilie FERSTLER, Tél. 07.71.86.91.74

CENTRE DE SOINS A DOMICILE
22, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.12.96

ORTHOPHONISTES
- BRUDER Marie-Thérèse
1, rue des Tourneurs - Tél : 03.88.00.33.55
- BACH Sandra
4, Grand-rue - Tél : 03.88.89.49.42
- BAUER Marie sur RDV.
Maison des Services
14, rue Vincent d'Indy- Tél : 03.88.01.67.87
- STOCK Emma sur RDV.
Maison France Services
14 rue Vincent d'Indy - Tél : 03.88.01.67.07

RHUMATOLOGUE
- Dr SCHNEIDER Pascal
22 D, rue de Bitche – Tél : 03.88.00.34.70

AMBULANCES - TAXI
- SCHUSTER
13, rue Vincent d'Indy -Tél : 03.88.00.12.34

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
- LABORATOIRE SCHICKELE
4a, rue Maréchal Foch - Tél : 03.88.00.32.33

LA LIGUE CONTRE LE CANCER – COMITÉ DU BAS-RHIN
Espace Ligue Relais de l'Alsace Bossue
Permanences tous les 1er et 3e vendredis du mois de 16h à 18h.
20, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.70.06.12
Mail : espace-sarre.union@ligue-cancer.net

ÉPICERIE SOLIDAIRE La Passerelle
Ouverte les mardis après-midi à partir de 14h
34a, rue de Phalsbourg - Tél : 06.02.31.54.97
Mail : lapasserelle67@gmail.com

OFFICE NATIONAL DES FORETS
27, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.00.15.66

PAROISSES
- Paroisse Catholique
14, rue du Presbytère - Tél : 03.88.00.10.92
- Paroisse Protestante
26, rue des Eglises - Tél : 03 .88.00.12.28
- Eglise Evangélique de Pentecôte
30, rue de Bitche – Tél : 03.88.00.11.67
- Eglise Néo-Apostolique
Rue du Maréchal Foch

MAISON FRANCE SERVICES
Lundi au jeudi : 8h – 12h / 13h – 17h
et le vendredi 8h-12h / 13h – 16h.
14 rue Vincent d'Indy – Tél : 03.88.01.67.07
Mél: accueil@ccab.eu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ALSACE BOSSUE
Standard: 03.88.01.67.07
Mail : contact@ccab.eu
Site internet : www.alsace-bossue.fr

PERMANENCES SOCIALES
- CAF - Caisse d'Allocations Familiales
Les RDV téléphoniques sont à prendre sur votre espace caf.fr ou appelez le 08.10.25.67.10.
- CARSAT service retraite
Pas de permanence actuellement. Les demandes sont à faire sur le site de l'assurance retraite
ou par téléphone au 3960.
- CARSAT service social
Sur RDV au 03.88.63.46.88
- CRESUS
Mardi matin sur RDV à prendre à l'accueil de la Maison France Services
(Tél : 03.88.01.67.07).
- CPAM
Pas de permanence actuellement. Faites vos demandes sur ameli.fr ou appelez le 3646.
- Assistante Sociale
Les RDV sont à prendre au 03.68.33.84.30

LOGEMENT
- PIG Rénov'habitat 67 (Cabinet Urbam Conseil)
1er jeudi du mois de 16h à 17h30, sans RDV. Tél. : 03.29.64.45.17
- Info Énergie
1er jeudi du mois sur RDV.
Tél. 09.72.28.95.73
- Bureau accès au logement
2 vendredis matins par mois.
Planning disponible auprès de l'agent d'accueil.
Tél. 06.38.28.27.03.

PERMANENCES JURIDIQUES
- SOS Aide aux habitants
Le 1er et 3e mardi du mois de 14h à 17h sur RDV au 03.88.79.79.30.
- Conciliateur de justice : un mardi sur deux de 9h à 11h sur RDV
(Tél. 03.88.01.67.07)

AUTRES SERVICES DE LA MAISON FRANCE SERVICES
- S.D.E.A.
Le jeudi après-midi sans RDV.
Tél. 03.88.19.29.99.
- Espace Multimédia
Ouvert le mercredi de 13h à 17h (ouvert à tous et gratuit).

PERMANENCES EMPLOI
- Pôle Emploi – Service indemnisations
Prendre RDV au 3949 ou contactez votre conseiller via votre espace personnel sur pole-emploi.fr
- Maison des Entrepreneurs
Sur RDV au 03.88.71.15.54.
- Mission Locale
Prendre RDV au 03.88.71.10.08.
- Association Emploi Service
Accueil du public sur RDV
Tél. 03.88.00.25.83.
- APP
Lundi, mardi et vendredi, toute la journée et le mercredi matin.
- Armée de Terre
Dates disponibles à l'accueil.
- Inspection du travail
3e jeudi du mois de 9h30 à 11h30 sans RDV
Tél. 03.88.15.43.00.

ENFANCE
- Puéricultrice
Pas de permanence actuellement.
Contactez le 03.68.33.84.30.
- Consultation de jeunes enfants
Le 3ème jeudi du mois sur RDV au 03.68.33.84.30.
- Relais d'assistantes maternelles
Le RAM se situe dans le bâtiment de la Grange aux Paysages, 90 rue Principale 67430 Lorentzen. Les permanences du RAM ont lieu sur quatre communes du territoire sur RDV au 03.88.00.48.66.

AUTRES SERVICES
CENTRE MEDICO-SOCIAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Tél. 03.68.33.84.30 (Secrétariat de Drulingen) ou 03.69.33.20.00 (Saverne).
- UNITE DE VIE Résidence Chez Soi
29, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.16.04
- Consultations de psychologie, psychiatrie générale et pédopsychiatrie de l'EPSAN (Etablissement Public de Santé Alsace Nord)
25, rue de Phalsbourg
Sur rendez-vous en psychiatrie Adultes les mardis, jeudis, vendredis
Tél : 03.88.64.61.02
Sur rendez-vous en psychiatrie Enfants et Adolescents les lundis et mercredis
Tél : 03.88.64.61.09
- BIBLIOTHEQUE
18, rue des Roses – Tél : 03.69.33.23.30
- Ecole de Musique
1, rue de l'Ecole - Tél : 03.88.00.36.97

Conception et impression : imprimerie Scheuer